



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Société de sauvetage Canada
287, avenue McArthur, Ottawa, Ontario K1L 6P3
Téléphone : 613 746-5694
Courriel : experts@lifesaving.ca Site Web : www.lifesaving.ca

Normes de sécurité **pour les piscines et les plages au Canada** **Norme pour les installations aquatiques**

Signalisation

Norme

Les symboles graphiques doivent être utilisés pour la signalisation, lorsque possible, par les propriétaires et les exploitants d'installations aquatiques afin d'informer le public sur les pratiques sécuritaires dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau.

La signalisation doit respecter les principes de conception suivants :

1. Spécifications pour les couleurs :

Couleur	Pantone	HEX
Rouge	187	cc002b
Noir	419	050403
Vert	343	02631c
Jaune	116	ffd600
Bleu	294	0055c9

2. Disposition du texte conforme aux normes ISO 3864-1 (symboles graphiques au-dessus du texte) et ISO 20712-3 :
 - La première lettre du premier mot doit être une majuscule et le reste du texte doit être composé de minuscules.
 - Les messages courts peuvent être écrits au complet en majuscules.
 - La police doit être soit de type sans-sérial ou présenter de très petits empattements.
3. Catégorisation des signaux de sécurité aquatique en fonction de leur fonction (voir l'annexe 1).

Justification

Le Canada présente une population multiculturelle, ce qui peut rendre plus difficile la communication de messages de sécurité importants aux baigneurs.

- La réglementation et les lignes directrices exigent que certains messages soient communiqués aux baigneurs afin de les informer des pratiques sécuritaires à adopter à proximité de plans d'eau.
- Afin de s'assurer que ces messages soient bien compris sans qu'il faille recourir à la traduction, ce qui surchargerait la signalisation de l'installation aquatique, des symboles graphiques doivent être utilisés.
- La reconnaissance de normes internationales soutenues par *l'International Lifesaving Federation (ILS)* est un important facteur de succès.

Mise en application

Les propriétaires et les exploitants d'installations aquatiques devraient inclure ces symboles graphiques à leur signalisation, tel que requis, et se baser sur cette norme pour l'élaboration de signaux de sécurité ou l'achat de ces derniers auprès de fournisseurs. (Voir les exemples en annexe 1)

Références

- Lifeguarding and Linguistics: Effective Communication in the Aquatic Environment through Visual Language, Parton, Rhonda, 2015
- ISO 3864-1:2011, Symboles graphiques -- Couleurs de sécurité et signaux de sécurité -- Partie 1: Principes de conception pour les signaux de sécurité et les marquages de sécurité
- ISO 20712-3:2008, Signaux de sécurité relatifs à l'eau et drapeaux de sécurité pour les plages -- Partie 3: Lignes directrices pour l'utilisation
- Aquatic and Recreational Signage Manual, RLSSA Victoria, November 2001
- The Aquatic and Recreational Signage Style Guide, RLSSA, 2006
- ILS Rescue and Education Commission, International Standardization Organization (ISO) Working Group on Signage, ILS General Water Safety Signs, 2004
- U.S. Department of Transportation, MUTCD Color Specifications, Color Specifications (23 CFR 655)

Annexe 1

- Exemples de signaux

Adoption

- Approuvé en 24 avril 2017 par le Conseil d'administration de la Société de sauvetage du Canada

Avertissement

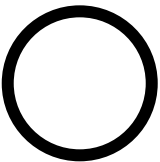
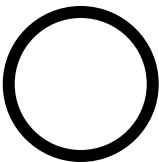
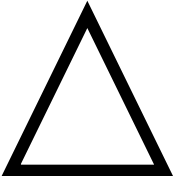

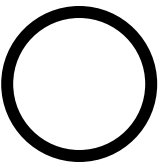
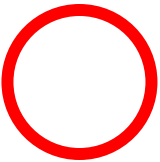
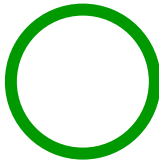
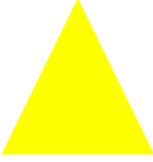
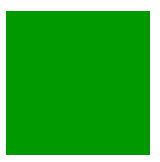
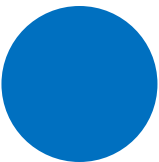





Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada sont établies à la lumière des recommandations de coroners et des plus récents résultats de la recherche, et reflètent les meilleures pratiques du secteur de l'aquatique au moment de leur publication ou de leur révision.

L'objectif de ces normes est d'inciter les législateurs et les propriétaires, gestionnaires et exploitants de piscines, plages et parcs aquatiques à adopter ces normes afin de prévenir la noyade.

Les normes de sécurité nationales de la Société de sauvetage Canada ne remplacent et n'annulent aucunement les lois et règlements municipaux, provinciaux ou territoriaux et fédéraux, mais sont considérées comme étant les normes que les exploitants d'installations aquatiques doivent tenter de respecter afin d'améliorer la sécurité dans le cadre de leurs activités et de prévenir la noyade et les incidents associés à l'eau.

Annexe 1

Exemples de signaux

Catégorie	Interdiction	Permission	Avertissement	Sécurité	Obligation
Forme					
Couleur					
Symbole	NOIR	NOIR	NOIR	BLANC	BLANC
Fond	BLANC	BLANC	JAUNE	VERT	BLEU
Contour	ROUGE	VERT	NOIR	BLANC	BLANC
Exemple	 Interdit de courir	 Natation permise	 Pente abrupte	 Poste de secours	 Porter des gilets de sauvetage